

Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du RPI 79

Le mardi 26 mars 2019 s'est tenue en mairie de Verchocq la réunion du conseil d'école.

Présents :

- Madame la déléguée départementale de l'Education nationale école de Rollez-Verchocq : Mme Lion Monique
- Madame la déléguée départementale de l'Education nationale école d'Herly : Mme Desacy Roselyne
- Monsieur le Maire de Verchocq : Mr Nempont Josse
- Monsieur le Maire de Rumilly : Mr Talleux Jean-Marie
- Monsieur le Maire d'Herly : Mr Peron Alain
- Mme Huyghe Annabelle, déléguée des parents d'élèves
- Madame Lecerf Jenny, déléguée des parents d'élèves
- Mme Specque Séverine, déléguée des parents d'élèves
- Madame Théry Sandra, déléguée des parents d'élèves
- Mr Wibail Sylvain, enseignant
- Mme Cléton Sylvie, enseignante
- Mme Lavogez Catherine, enseignante
- Mme Adams Sophie, enseignante
- Mme Lefebvre, enseignante et directrice

Excusés :

- Mme Blin Estelle, Inspectrice de l'Education Nationale circonscription d'Hesdin
- Mme Cavillon Mélinda, déléguée suppléante des parents d'élèves
- Mme Lavogez Mary, déléguée des parents d'élèves
- Monsieur le Maire d'Avesnes : Mr Randoux Guy
- Monsieur le délégué départemental de l'Education nationale école de Rumilly : Mr Delplanque Gérard

Ordre du jour

1. Information sur l'organisation pédagogique rentrée 2019,
2. Rentrée des TPS
3. Nouvelles instructions concernant la scolarité des enfants de 3 ans
4. Nouveau projet d'école, projets de classe
5. Bilan exercices sécurité et PPMS
6. Bilan financier (calendriers, marché de Noël)
7. Activités au profit des coopératives, achats coopérative
8. Travaux dans les écoles
9. Périscolaire (cantine, garderie, etc...)
10. Photos de classe
11. Fête de fin d'année

La séance s'ouvre par l'approbation du compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2018.

1. Effectifs, prévisions effectifs et organisation pédagogique rentrée 2019

Effectifs à ce jour, évolution depuis le dernier CE

- En maternelle à Rollez : **44 élèves** : 7 TPS – 16 PS – 7 MS – 14 GS
3 radiations (2 en MS, 1 en GS) ; 8 inscriptions (3 TPS, 4 PS, 1 GS)
- élèves en élémentaire : **56 élèves** 11 CP – 10 CE1 – 13 CE2 – 13 CM1 – 9 CM2
4 radiations (1 en CE1, 1 en CM1 à Rumilly, 2 en CM2) ; 2 inscriptions (1 en CE2 et 1 en CM1 à Rumilly)

Total : **100** élèves à ce jour

Prévisions d'effectifs

- En maternelle à Rollez : **41 élèves** : 4 TPS – 13 PS – 16 MS – 8 GS (1 maintien)
- élèves en élémentaire : **60 élèves** 13 CP – 11 CE1 – 10 CE2 – 13 CM1 – 13 CM2

Effectif stable par rapport à cette année.

Organisation prévisionnelle rentrée 2019

TPS/PS à 17 ; MS/GS à 24 ; CP/CE1 à 20 ; CE1/CE2 /CM1 à 20 (5CE1/10 CE2/ 5 CM1);
CM1/CM2 à 21 (8 CM1/ 13 CM2)

2. Rentrée TPS

4 enfants (3 TPS et 1 PS) sont rentrés cette année en janvier (1^{ère} scolarisation). Cette rentrée en janvier permet aux enfants qui ne sont pas prêts en septembre ou pas encore propres de faire une rentrée dans de meilleures conditions.

Autres informations concernant les inscriptions à la prochaine rentrée :

- **Campagne d'admissions pendant les 15 derniers jours de mai (du lundi 18/05 au mardi 2 juin sur RDV)**

Rappel de la démarche à suivre : **passage obligatoire en mairie** (du domicile) pour inscription. Après obtention de **l'autorisation du maire**, l'admission se fait à l'école auprès de Mme Lefebvre avec les documents suivants : le certificat d'inscription de la mairie, le livret de famille et le carnet de santé, si l'enfant était déjà scolarisé, il faut un certificat de radiation de l'ancienne école.

Les mairies fourniront les documents des démarches à effectuer pour la cantine et la garderie, le règlement intérieur de l'école et la fiche de renseignements seront donnés lors de l'admission à l'école par la directrice.

Depuis 2 ans, ce sont les parents qui doivent gérer s'inscrire pour le transport sur internet via <http://transportscolaire.hautsdefrance.fr/>

- **Accueil des nouveaux TPS-PS, portes ouvertes dans la classe de Mme Cléton : le samedi 15 juin 2019 à partir de 9h30**

3. Obligation d'instruction pour les enfants de 3 ans

A la rentrée 2019, l'instruction deviendra obligatoire à partir de l'âge de 3 ans. Tous les enfants ayant 3 ans dans l'année civile devront être présents sur 100 % du temps scolaire. L'obligation d'instruction s'appliquera à tous les enfants à partir de la date de la rentrée scolaire de l'année civile durant laquelle l'enfant atteint l'âge de 3 ans, et non à partir de sa date d'anniversaire.

Obligation dans notre école de limiter le nombre d'élèves à la sieste l'après-midi à 18 car il n'y a pas assez de place pour ajouter des lits dans le dortoir.

La priorité sera donc donnée aux élèves ayant 3 ans dans l'année civile. Les enfants moins de 3 ans s'ils sont obligés de venir à l'école toute la journée seront inscrits sur une liste complémentaire dans l'ordre d'inscription à l'école et ne seront admis que s'il reste de la place.

4. Nouveau projet d'école, projets de classe

Nous avons rédigé un nouveau projet d'école, après la validation par Madame l'inspectrice du diagnostic du projet d'école précédent (voir conclusions compte rendu Ce n°1).

L'intitulé de notre nouveau projet est : « Avec tous les partenaires, viser la réussite de tous en développant le lexique afin de renforcer la maîtrise de la langue orale et écrite et en permettant à chacun un parcours ambitieux. »

Voici les axes prioritaires de notre nouveau projet 2018-2022 :

AXES PRIORITAIRES :

- **Développer l'écoute et l'attention des enfants.**
- **Mettre en place des activités motivantes pour acquérir du vocabulaire.**
- **Mobiliser les ressources humaines, culturelles et matérielles pour permettre à chacun de réaliser un parcours ambitieux et insérant.**

Des actions et projets de classe sont mis en place à partir de ces 3 axes :

- Travail plutôt orienté sur les 2 premiers axes (attention et vocabulaire)

En maternelle :

- Semaine de l'école maternelle dans la classe de Mme Cléton s'est déroulée du 4 au 8 mars. Elle a permis de partager des moments privilégiés avec les parents et de mettre en évidence la collaboration avec les nombreux partenaires de l'école. *Les parents ont été accueillis à l'école, ils ont apprécié, ils ont pu « entrer dans l'univers des enfants ».*
- Semaine des mathématiques
- Le projet « les mots z'arts voyagent », projet de la circonscription
- La grande Lessive, 2^{ème} partie : le 11 avril "De la couleur"
- La fête du court métrage, le 15 mars : thème « Abracadabra » et « drôles de bêtes »

Toutes ces actions ont permis l'ouverture de l'école aux parents par le biais de participation ou d'expositions.

En élémentaire :

Dans les 3 classes a été mis en place le ¼ h de lecture.

Il s'agit d'organiser **un temps quotidien**, partagé collectivement, de lecture personnelle. Seuls le silence et la possession d'un livre sont obligatoires. Le texte lu est librement choisi, cependant afin de favoriser la lecture prolongée d'œuvres d'une certaine envergure, la lecture doit prioritairement porter sur des œuvres de fiction ou de réflexion.

En CP/CE1 :

- Fréquentation de la **médiathèque de Verchocq** par les CP/CE1. 2X/mois.
- A partir de fin avril, décroisement avec la classe de CM1/CM2 tous les

vendredis après-midi pendant 4 semaines (4 mai au 24 mai) :

Activités artistiques en petits groupes pour travailler sur les décors, les costumes de la fête d'école, anglais avec Mme Adams et chorale (chant en commun préparé pendant la période pour la fête de l'école), cycle football avec l'aide de Mr Laloy

- En coopération avec **CLEA du montreuillois (contrat local éducation artistique) :**

Travail sur les Abécédaires avec une artiste graphiste et illustratrice Marine Giacomini en résidence sur le territoire de Montreuil.

Les élèves vont rencontrer l'artiste, elle leur présentera son travail et les aidera à mener un bien à projet de création d'un Abécédaire sur le thème de notre territoire.

Le projet doit se clôturer par la visite de l'exposition de Marine Giacomini à la médiathèque de Verchocq en mai.

Travail cette année sur le thème de la nourriture, des sentiments, de la mer (sortie Nausicaa, Mots z'arts), du jazz (spectacle JMF)...

En CE2/CM1 :

- Mathador
- *L'opération Permis Piéton pour les classes de CE2 par la gendarmerie d'Hucqueliers .*
- *Semaine du court métrage : « Fantastique ».*

En CM1/CM2 :

- Mathador
- Dans le cadre de la liaison CM2/ 6^{ème}, le jeudi 14 mars : journée des élèves de CM2 au collège. Les enfants ont assisté à un cours d'allemand et participer à un défi lecture. Ils sont en photo sur l'ENT du collège.
- Décloisonnement avec la classe de CE1 tous les vendredis après-midi pendant 4 semaines. A cette occasion, les CM2 pourront fréquenter la médiathèque 1h hebdomadaire pendant 4 semaines. **Remerciements à Mme Nempont pour sa disponibilité auprès de tous les élèves de l'école**
- Dans le cadre du printemps des poètes, participation au projet de circonscription « Poésie en partage », lecture de poèmes sur l'eau.
- Scrabble, sensibilisation en classe puis participation à un concours. Sur 4 élèves sélectionnés à la petite finale, 3 élèves sont arrivés en ½ finale régionale à la Chapelle d'Armentières. Ils étaient 2600 élèves au départ.
Pour les CM1/CM2, Mme Adams et les parents, ce fut une belle expérience, malgré tout un peu compliqué car il faut des parents volontaires pour accompagner les enfants aux différentes compétitions.

Participation au projet de circonscription « les mots z'arts voyagent »

Toute l'école y participe cette année. Les défis artistiques sont donnés à chaque classe sur la thématique des couleurs (projet départemental) avec une focale sur l'eau. Les défis ont été donnés le mardi 12/03

Voici les différents intitulés des défis pour chaque classe :

- TPS/PS : cap de créer un jardin aquatique
- MS/GS : cap de détourner un objet pour en faire un bateau avec contrainte d'utiliser des objets culinaires
- CP/CE1 : cap de montrer que l'eau peut être trouble avec contraintes de SMOG (Support, Médium, Outils, Geste) et couleurs variés et insolites
- CE2/CM1 : cap de créer une marine
- CM1/CM2 : cap de créer une production qui s'inspire de 3 œuvres (Mer agitée de C.Monet, la vague de C.Claudet, l'incipit de Vendredi ou la vie sauvage de M.Tournier)

Exposition prévue début mai à la médiathèque de Verchocq et dans d'autres lieux ensuite (Hesdin, Marconne...)

- Travail plutôt orienté sur le 3^{ème} axe (ouverture de l'école, travail avec les partenaires, la culture et l'apport de matériel)

Sorties culturelles et sportives cette année :

- **En Maternelle et CP/CE1** : spectacle marionnettes sur le **développement durable (potager d'Anatole)**
- **En maternelle** : Visite du musée des beaux-arts d'Arras, ils ont pu découvrir le musée grâce au thème « les 5 sens à travers les arts ».
- **EN CP/CE1 à Fruges** le jeudi 13 décembre : un spectacle de Jazz organisé par les JMF : l'histoire du vieux black Joe (Bus partagé avec école de Campagne les Boulonnais)
- **CE2/ CM1 et CM1/ CM2**. Sortie culturelle le 12 mars subventionnée par le département et la Communauté de Communes. L'Office Culturel Intercommunal du Haut Pays (OCIHP) a pour mission de concevoir et mettre en place les Saisons culturelles du Territoire. Le spectacle de cette année est un ciné concert, il s'intitule: «les aventures du prince Ahmed». Il s'agit du tout premier film d'animation en long métrage. C'est un film Allemand de 1926 réalisé en papier. Il est considéré comme étant un véritable chef d'œuvre. Bruitage et musique sont réalisés en direct devant les enfants par 2 musiciens. Comme dans ces années- là...!
Pour information, c'est la Communauté de Communes du Haut pays qui a pris en charge les déplacements pour tous les RPI éloignés de Fruges.
Les enseignants regrettent que leur classe n'ait pas pu assister à l'intégralité de la médiatisation après le spectacle. Les enfants ont dû reprendre le transport scolaire avant la fin de la médiatisation.
- **Carfoot** Le jeudi 4 avril, les élèves de l'école élémentaire vont participer à l'animation « foot » proposée par la Ligue Nord-Pas-de-Calais de football sur le terrain d'Herly.
Cette action en partenariat avec l'Éducation nationale permet l'apprentissage du football sous une forme ludique.

Sorties scolaires en fin d'année

Sortie Nausicaà

Sortie de toute l'école le mardi 2 avril. La visite coûte 14,50/enfant et 20,80 pour les adultes, ce qui nous revient à environ 1550, 00€ pour l'école. Le devis pour le bus est de 675€. Ce qui fait une sortie à 2225€, soit 445€ par classe. Cette sortie coûte assez chère.

On avait prévu au 1^{er} conseil d'école de demander une participation aux familles.

L'équipe enseignante souhaiterait demander une participation **de 2€/enfant**.

Visite guidée de Nausicaa dure 4h20, ateliers pour les maternelles.

Natation : 2 mamans sont d'accord pour passer le prochain IEB pour obtenir l'agrément et accompagner les élèves à la piscine.

5. Bilan exercices sécurité et PPMS

L'exercice n°1 risques majeurs a été passé le 15 mars dans chaque école.

Le scénario : pollution chimique de l'air. On se calfeutre et on reste calme.

On évite de sortir de la classe.

Les difficultés rencontrées dans chaque école étaient surtout de ne pas pouvoir sortir de la classe pour aller aux toilettes.

A Rollez, un peu plus de difficultés, le confinement se faisant dans le dortoir, il était difficile de maintenir les enfants longtemps dans un espace exigu.

Prochains exercices :

- Exercice incendie le vendredi 5 avril

- Exercice attentat-intrusion, le mardi 07/05/2019

6. Bilan financier (calendriers, marché de Noël)

La vente de calendriers a rapporté cette année par classe **75,44 €**

Bilans années précédentes :

- 2017 : 324 € = 64,8€/classe
- 2016 : 312,5 € = 62,5 €/ classe
- 2015 : 259,2 € = 51,8 €/ classe

Le marché de Noël a rapporté cette année par classe **244,68 €**

Bilans années précédentes :

- 2017 : 1189,1 soit 237, 82 €
- 2016 : 1399€ = à 279,8€/ classe
- 2015 : 1305€ = à 261,10€/ classe

7. Activités au profit des coopératives, achats coopérative

- Vente de chocolats avril,
- Vente des photos à la rentrée des vacances de printemps.
- Le tarot prévu en début d'année ne pourra pas se faire, aucune salle disponible avant juillet mais une date est réservée pour l'année prochaine.
- Fête d'école 22/06

8. Travaux dans les écoles, investissement des municipalités

- **Projet écoles numériques, innovantes et ruralité :**

L'école de Rumilly et l'école de Verchocq sont équipées depuis peu du matériel numérique.

A Rumilly :

- 10 ordinateurs, 1 tablette + clés USB

A Verchocq : livraison en mars

- TBI
- 16 tablettes

Equipement qui va nous permettre de mener à bien notre projet d'équipement de QRcode dans le village de Verchocq.

- Il ne reste plus qu'à équiper l'école de Rollez. Les municipalités ont étudié les devis (cf compte-rendu Cen°1) remis par les enseignants, elles sont d'accord pour les achats dans les prochains mois, les commandes seront lancées après le budget.

Autres travaux

- L'école d'Herly est équipée d'un nouveau portail.
- Des travaux pour la mise aux normes de sécurité de l'école de Verchocq sont prévus pendant les vacances d'été. Une deuxième porte sera installée dans la classe (sortie de secours à l'arrière de l'école vers la médiathèque) et les fenêtres seront changées dans la 2^{ème} classe (ancienne salle des NAP)
- Prévoir travaux à l'école de Rollez : les enseignants ont signalés des fissures au plafond.

Les maires des 4 communes se rendront sur place pour constater et aviser.

9. Péri scolaire (cantine, garderie, etc...)

A la demande de Mme Lefebvre et afin d'informer les parents lors de l'inscription des nouveaux élèves, des règles claires pour chaque service (cantine et garderie) ont été redonnées : **Inscription à la cantine et à la garderie pour le moment le mercredi de 16h à 17h à la mairie de Verchocq.**

Plusieurs parents ont rencontré des difficultés pour inscrire leurs enfants. Ils trouvent que le système manque de souplesse, un seul créneau pour réserver c'est compliqué.

Les parents ont aussi soulevé un problème de surveillance à la cantine. Plusieurs accidents et incidents ont été signalés.

Les parents voudraient savoir pourquoi il n'y a pas de garderie les jours où le transport est supprimé pour cause d'intempéries.

Les maires informent que c'est la communauté de communes qui a depuis janvier 2019 la gestion du péri scolaire. C'est elle aussi qui gèrera le transport jusqu'à la piscine.

Il faudra inviter le représentant de la communauté de communes ainsi que les agents de service de la cantine lors du prochain conseil d'école.

10. Fête de fin d'année

Date retenue : **samedi 22 juin** Thème : **l'eau**

Organisation :

- les élèves préparent avec les enseignants un spectacle.
- Les parents s'occupent de l'organisation de la fête : kermesse, restauration, préparation du lieu...Du cochon grillé pour les adultes et des chipolatas pour les enfants , pommes de terre et salade sont prévus pour le repas. Les tarifs seront plus élevés que l'an dernier (10€/adulte et 6€/enfant)
Les chapiteaux seront prêtés gracieusement par la commune de Renty.
La sono prêtée par Mr et Mme Lavogez.

11. Informations diverses

Mr Nempont informe que le secrétaire de mairie, Morgan Hennion a quitté ses fonctions depuis le 1/04/2019, il est remplacé par Mme Bourguignon.

La séance est levée à 19h50, elle est suivie du pot de l'amitié offert par la coopérative scolaire de l'école de Verchocq.

La date du prochain conseil d'école est reportée au **Vendredi 28 juin**

Rédactrice et secrétaire: Catherine Lefebvre